



Services - 16/03/2009

Carbox : des voitures en libre-service dans les entreprises

La jeune société Carbox a discrètement développé une offre d'auto-partage privative pour les entreprises. Cinq groupes ont déjà mordu à ce système pour réduire les coûts inhérents aux déplacements professionnels et à leur flotte automobile.

"Carbox est l'Autolib' des entreprises", résume **Alexandre Crosby**, l'un de ses deux fondateurs. Mais Carbox est né avant même la naissance de la marque Autolib'... Convaincus en effet dès 2006 de la pertinence de l'auto-partage dans certaines entreprises, M. Crosby et Benoît Chatelier ont créé une offre d'auto-partage privative pour leur permettre de réduire leurs coûts tout en préservant la mobilité de leurs collaborateurs.

"Après avoir identifié les besoins de l'entreprise en fonction des modes et des fréquences de déplacements de ses salariés, nous mettons à leur disposition des véhicules dans leur parking", explique M. Crosby. Les salariés peuvent alors les louer pour leur usage professionnel ou personnel. "Pour un usage professionnel, la location se fait à l'heure et au km et est facturée à l'entreprise. Pour l'usage personnel, nous avons mis en place des locations forfaitaires (forfait week-end...) à prix compétitifs", précise M. Crosby.

Ces deux offres permettent à Carbox d'assurer un bon taux de rotation de son parc sans lequel son activité ne pourrait pas être rentable. Car Carbox loue en LLD les véhicules qu'il met à disposition des sociétés. "Cela nous permet de ne pas avoir à nous occuper de l'entretien des véhicules et de nous débarrasser du problème de la revente VO", explique le dirigeant. Mais outre un fort taux de rotation, cela suppose également la mise à disposition d'un nombre de véhicules parfaitement ajusté aux besoins des entreprises. "C'est pourquoi nous étudions en amont ces besoins et que nous ne proposerons pas l'auto-partage aux entreprises dont les salariés sont peu amenés à se déplacer", souligne M. Crosby. "L'auto-partage ne pourra jamais se substituer aux voitures de fonction mais c'est une solution complémentaire. Et économique si elle vient remplacer l'utilisation fréquente des taxis, si elle permet à un salarié en attente d'affectation de se déplacer ou encore si elle remplace plusieurs voitures rarement utilisées", ajoute-t-il.

Actuellement, Carbox gère un parc de 26 véhicules répartis dans 5 entreprises, dont L'Oréal, et enregistre en moyenne une vingtaine de locations par mois par voiture, pour moitié à titre professionnel et professionnel.

Après deux années d'activité, la jeune société entend quadrupler son chiffre d'affaires cette année à 400 000 euros. "Nous sommes convaincus que le contexte économique actuelle pousse les entreprises à engager ce type de réflexion et à intégrer l'auto-partage parmi les solutions de réduction de coûts potentielles", note M. Crosby. Et ils ne sont pas les seuls à en être convaincus puisque Avis et Vinci-Park lancent leur offre commune Okigo sur le marché des entreprises.

Emilie Binois

Réactions

